

**RELEVÉ DE CONCLUSIONS
8 MARS 2005**

Présents :

Elus municipaux :

Annie COUTUREAU, Nicole GRAVAT, Robert PLANTECOTE, Gérard ZABATTA.

Membres titulaires et membres suppléants :

Philippe AUTRET, Jacques BANQUY, Bernard CARENTON, Patrick DESBOIS, Anne-Marie FAVREAU, Louis GODET, Michèle LABIDOIRE, Josseline MUSCAT, Michel NICOLLE, Elisabeth RAFFIN, Patrick ROUSSE, Alain ROUSSEAU, Jean-Baptiste ROUSSEAU, Daniel THIBAUD, Patrick VEILLON.

Agents municipaux :

Gérard LABORDERIE, Coordinateur technique quartiers, Annie BONNET, Agent d'Accueil MCSP, Nathalie SENE, Assistante Conseils de quartiers.

Excusé(s) :

Dominique GUIBERT, Conseiller municipal, Jean CHATELIER, Henri GIRARDEAU, Isabelle PAQUET.

Absent(e)s : Jean-Michel CORDEAU, Nadège DOUCET, Patrick FAZILLEAU, Jean-Michel FOUILLET, Martine FROMAGET, Michel GELIN, Yannick METAIS, Alain PELAUD, Denise TROMAT.

<p>Objet : validation du relevé de conclusion du conseil de quartier du 19 janvier 2005 Le conseil de quartier vote à l'unanimité le relevé de conclusion.</p>	
<p>Objet : Commission Voirie. ➤ Rue des Boutinets : une enquête va être effectuée par le principe du porte à porte dans chaque boîte aux lettres, tous les riverains seront consultés. Parallèlement, un comptage sera de nouveau réalisé pendant et après l'enquête pour compter le nombre de véhicules qui passent et leur vitesse.</p>	
<p>Proposition du conseil/Réponse Mairie Le conseil de quartier souhaite que la consultation soit faite sur la base de deux solutions : 1/ Toute la rue en sens unique, tel que sur le projet présenté, 2/ Tronçon voie ferrée/rue du Grand Port en sens unique et le tronçon voie ferrée/rue de la Tiffardière restant à double sens. Une piste cyclable est-elle envisagée sur la première solution ? : cette proposition est à étudier si l'expérimentation est maintenue. En janvier 2005, des bornes ont été posées. Y a-t-il un projet éventuel d'aménagement ? : les bornes n'ont pas été posées par la ville de Niort.</p>	
<p>➤ Eclairage public Avenue de l'Espérance : 16 800 euros ont été votés à l'unanimité par le conseil de quartier. Les travaux seraient possibles cette année. ➤ Eclairage public rue de la Petite Moucherie/Petites Bouteilles/Grand Port : Demande d'installation d'éclairage public sur un tronçon de la rue du Grand Port (200 mètres environ) et au carrefour Moucherie Petites Bouteilles. Fiche de proximité établie.</p>	

<p>Proposition Conseil Intégrer à cette demande le raccordement avec le lotissement de la Moucherie. La sortie du lotissement de la Moucherie est toujours prévue sur la rue du Grand Port, il faut étudier de nouveau ce point car la proposition est « surprenante ».</p>	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Réfection de l'Impasse de l'Abbaye : 35 000 euros ont été votés par le conseil de quartier avec une abstention. ➤ Rue de la Levée de Sevreau : l'avant projet sera présenté lors du conseil de quartier du 26 avril 2005. ➤ Centre bourg : une réunion consacrée à la troisième tranche de l'aménagement du centre bourg est prévue le 6 avril, 17h00, salle de Justice de Paix en présence de l'Adjoint délégué à la voirie, le service voirie, Gérard LABORDERIE et les membres de la commission voirie du conseil de quartier. ➤ Cheminement piétons provisoire (présentation du plan du projet) : deux séries de marches sont envisagées, avec un revêtement sablé calcaire et des marches en béton désactivé. 	
<p>Proposition Conseil L'aménagement d'un cheminement définitif accessible aux personnes handicapées devra être pris en compte dans le cadre de la 3^{ème} tranche du centre bourg.</p>	
<p>Objet : Commission Aménagement/Cadre de Vie/Equipement. ➤ <u>Implantation de la salle des fêtes</u> : trois sites sont proposés (IED/Chemin Vert/Les Gardoux), avec une étude comparative.</p>	
<p>Réponse Mairie/Proposition Conseil <u>IED</u> : outre le coût, si une salle est prévue sur ce site, il y aura une buvette, or l'IED est un établissement où des enfants sont scolarisés, cela n'est donc pas compatible avec la réglementation. <u>Les Gardoux</u> : Dans le tableau récapitulatif des trois sites, il est question d'une voie à créer entre l'avenue de Sevreau et le chemin de la Clie. C'est une erreur, il s'agit de la rue de la Levée de Sevreau. Le conseil n'émet aucune proposition sur le choix du site. ➤ <u>Aménagement d'une aire de pique-nique à la Roussille</u> : Daniel FAURE a bien intégré le conseil de quartier dans le comité de pilotage. Par ailleurs, une réunion est prévue le 31 mars, 17h00, salle des commissions (Hôtel de Ville) en présence de l'Adjoint délégué aux espaces verts, le service des espaces verts et la commission aménagement/cadre de vie/équipement. ➤ <u>Stade de l'Olympique Léodgarien</u> : la buvette sera une priorité 2006. Pour information, la directrice des sports doit arriver prochainement.</p>	
<p>Proposition Conseil La commission souhaite que des toilettes publiques soient installées à proximité des vestiaires.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Ravalement de l'église</u> : le devis n'est pas encore fait. Le service va travailler sur le projet en phase d'étude. Une éventuelle participation financière du conseil de quartier n'est pas d'actualité, généralement les projets Bâtiment sont entièrement financés sur le budget principal. ➤ <u>Bateau chaîne</u> : la commission de surveillance des bateaux de Nantes a donné son accord en précisant qu'il y aurait quelques modifications. La commission conseille de faire appel à un expert agréé du ministère des transports. Le service développement durable a envoyé un courrier à quatre experts. Il reste à solutionner le problème des atterrages (endroit où les bateaux arrivent à terre) il est prévu d'y ajouter un banc au milieu. La commande pourrait se faire avant les atterrages et prochainement. C'est la DDE qui se charge des atterrages. M. MANOUKIAN est l'architecte constructeur du bateau. Une fiche de proximité a été établie pour l'acquisition du bateau pour un montant à hauteur de 7 000 euros voté à l'unanimité par le conseil de quartier. ➤ <u>La poste</u> : le logement de la poste va être réhabilité et mis à la disposition du CCAS pour loger des personnes en difficultés temporaires. Les travaux ont été faits de façon à dissocier le logement du bureau de poste. Le logement serait prêt au 1^{er} avril 2005. Le contrat de bail est en cours de négociation. Les permanences de la poste sont maintenues. La Directrice du Groupement Départemental Postal reste à la disposition des membres de la commission aménagement/cadre de vie pour les recevoir. ➤ <u>L'arrêt de bus face à l'IED</u> : Le projet d'aire de retournement établi par le service voirie est présenté. Les négociations se poursuivent. Il faudra envisager des toilettes pour les conducteurs (trices) de bus. Le projet nécessite une parcelle de terrain de 75 mètres de long à 35 mètres de large. ➤ <u>Transfert des locaux de la MCSP vers la MCPT</u> : proposition difficile car toutes les salles sont utilisées, il y a toujours un va et vient. Monsieur le Maire Alain BAUDIN reste bien sûr sensible à la demande du conseil de quartier. 	
<p>Proposition Conseil</p>	

<p>La MCSP est à intégrer dans le projet d'aménagement du centre bourg. Pourquoi pas une construction neuve ?</p>	
<p>Objet : Couleurs Quartiers Le projet de la salle des fêtes rappelant l'historique du dossier est dans le n° 4 de "Couleurs Quartiers" du mois de mars.</p>	
<p>Objet : Renouvellement des membres du conseil de quartier <i>Il s'agit de propositions qui restent à valider</i></p> <p>Trois axes de communication pourraient être envisagés :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Couleurs Quartiers : diffusion en mai. Numéro spécial consacré au renouvellement des conseils de quartier. Les dates des assemblées générales y seront indiquées. Le journal sera joint au Vivre à Niort pour une diffusion générale à tous les niortais. Le thème serait « un quartier, un projet », avec un bilan global des conseils de quartier, leur fonctionnement, comment s'inscrire ? Les bulletins d'inscription seront utilisables par les habitants. Si des conseillers souhaitent tenir des permanences d'information sur les conseils de quartier pour les habitants, les jours de ces permanences seront signalés dans le journal (déterminer avec les conseillers deux à trois demi-journées de mai à juin). Chaque conseiller discutera de son conseil de quartier dans son quartier ➤ Vivre à Niort de juin consacrera un dossier au renouvellement des conseils de quartier notamment sous forme de témoignages des membres de conseils de quartier (le co-président habitant, un membre d'une association ... etc). ➤ Les assemblées générales de juin pourraient être un échange entre les conseillers de quartier et le public. Des infos quartiers seront diffusés pour chacune des assemblées générales afin d'inviter le public. Un bilan écrit sera établi sous forme de tableau de bord sur trois ans. <p>PROCEDURE: Mai : appels à candidature, Juillet/Août : traitement de toutes les candidatures, Septembre : les premières réunions seront prévues où tous les inscrits seront invités, Les tirages au sort s'effectueront lors de ces séances si nécessaire, 1^{er} octobre : assemblée plénière (formations/informations), Octobre/Novembre : assemblées constitutives.</p>	
<p>Objet : points divers. ➤ <u>Station d'épuration</u> : les travaux ont démarré le 1^{er} mars 2005. Le directeur général adjoint de la CAN, sur la volonté du Maire, souhaite que le conseil de quartier soit un vecteur d'information sur l'avancement des travaux.</p>	
<p>Proposition Conseil Le conseil de quartier demande une réunion publique courant mars avec l'architecte et tous les léodgariens, afin de présenter le projet en détails. Gérard ZABATTA s'engage à ce que la réunion ait lieu, sous la responsabilité de la Communauté d'Agglomération de Niort. Annie Coutureau indique que les élus vont parler de ce point pendant la réunion d'exécutif, lundi 14 mars.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Sonomètre/compteurs de trafic</u> : Des explications complémentaires sont fournies sur l'usage auquel ces appareils seraient destinés. Le conseil de quartier vote contre le sonomètre (deux abstentions) et contre les compteurs de trafic (cinq abstentions). Il estime qu'il appartient à la ville de doter les services des outils nécessaires à l'accomplissement de leurs missions. ➤ <u>Assemblée plénière du 16 avril prochain de la Roche Sur Yon</u> : les conseils de quartier ainsi que le service "Vie participative" sont invités. Chaque conseiller recevra prochainement un courrier. ➤ <u>Limitation des usages de l'eau</u> : ces dispositions sont applicables du 7 mars au 31 mars. Elles pourront être modifiées ou abrogées en fonction de l'évolution de la situation hydraulique. ➤ <u>Vide greniers du 13 mars</u> : La rue du Huit Mai et la rue du Moulin seront fermées toute la journée de 6h00 à 19h00. ➤ existe t-il de nouveaux éléments pour l'incinérateur ? la CAN s'accorde une période moratoire. 	

PROCHAINES REUNIONS

BUREAU

Mardi 5 avril : 20h30, MCSP

CONSEIL DE QUARTIER

Mardi 26 avril : 20h30, Salle des fêtes